DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
BASSE-NORMANDIE
DATE : 14/01/2003

BILAN DE ZPS BAS-NORMANDES :

LITTORAL AUGERON

FALAISES DU BESSIN

ILES SAINT-MARCOUF

ILES CHAUSEY

BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Septembre 1999 à août 2000

Gérard Debout
(avec Fabrice Gallien, James Jean Baptiste, Sébastien Provost et Philippe Spiroux)

Groupe Ornithologique Normand

Bilan réalisé à la demande
de la DIREN de Basse-Normandie

Caen

Décembre 2000

Sommaire

Sommaire 2
Les principaux sites ornithologiques normands et la directive européenne 79-409 4
Les suivis 1999 - 2000 5

Bilan ornithologique de la ZICO du littoral augeron 6
1 - Les données 6
Commentaires 7
2 -Importance patrimoniale de la ZICO 7
Le point par rapport au bilan initial de la ZPS (2000) 7
Le point par rapport au livre rouge français 8
3 – Bilan de l'évolution des milieux 9
4 – État des projets connus, impact éventuel 9

Bilan ornithologique de la ZPS des falaises du Bessin 10
1 - Les données 10
Commentaires 11
2 -Importance patrimoniale de la ZPS 11
Le point par rapport au bilan initial de la ZPS (2000) 11
Le point par rapport au livre rouge français 12
3 – Bilan de l'évolution des milieux 13
4 – État des projets connus, impact éventuel 13

Bilan ornithologique de la ZPS des îles Saint-Marcouf 14
1 - Les données 14
Commentaires 15
2 -Importance patrimoniale de la ZPS 15
Le point par rapport au bilan initial de la ZPS (2000) 16
Le point par rapport au livre rouge français 17
3 – Bilan de l'évolution des milieux 17
4 – État des projets connus, impact éventuel 17

Bilan ornithologique de la ZPS des îles Chausey 18
1 - Les données 18
Commentaires 19
Le point par rapport au livre rouge français 19
3 – Bilan de l'évolution des milieux 21
4 – État des projets connus, impact éventuel 21

Bilan ornithologique de la ZPS de la baie du Mont-Saint-Michel 22
1 - Les données 22
Commentaires 27
2 -Importance patrimoniale de la ZPS 27
Le point par rapport au bilan initial de la ZPS (2000) 27

Le point par rapport au livre rouge français....30
3-Bilan de l'évolution des milieux....31
Le large....31
Les vasières....31
Les herbus....31
Les dunes et cordons littoraux....32
Les marais....32
4-Etat des projets connus, impact éventuel....32

Conclusion générale....33

INTRODUCTION

Les principaux sites ornithologiques normands et la directive européenne 79-409

Le 2 avril 1979, l'Europe a publié une directive (dite 79/409/CEE) qui entrera en vigueur le 6 avril 1981. Elle sera complétée le 6 mars 1991 par la directive 91/244/CEE. Ces directives ont pour but d'assurer la protection, la gestion et la régulation des espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage et à en réglementer l'exploitation. La directive s'applique aux oiseaux ainsi qu'à leurs œufs, leurs nids et leurs habitats.

Des annexes sont publiées avec des listes d'oiseaux : l'annexe 1, la plus utile, désigne des espèces pour lesquelles des « mesures spéciales de conservation » doivent être prises. Par ailleurs, des habitats de superficie suffisante doivent être protégés : les zones de protection spéciale, les ZPS.

Cette directive présente donc deux volets : la protection de certains sites et la protection de certaines espèces.

En Basse-Normandie, la France a, tout d'abord, désigné Chausey en mai 1988. D'autres l'ont été en janvier 1990 : marais de Carentan et baie des Veys, îles Saint-Marcouf, baie du Mont-Saint-Michel et baie d'Orne. Sont venues ensuite les falaises du Bessin et, tout dernièrement, la ZPS du littoral augeron.

Les suivis 1999 - 2000

À la demande de la DIREN de Basse-Normandie, un suivi des ZPS et ZICO bas-normandes a été entrepris en 2000, après une mise au point des connaissances initiales (Debout, G. 2000[1])

Ce suivi annuel a concerné les mêmes secteurs plus Chausey, pour lequel un bilan n'a pas été fait (il est en cours). Quatre ZPS et une ZICO en instance de classement en ZPS sont donc envisagées ici :

- le littoral augeron,
- les falaises du Bessin,
- les îles Saint-Marcouf,
- les îles Chausey,
- la baie du Mont-Saint-Michel.

Un effort particulièrement important a été porté sur la baie du Mont-Saint-Michel, il a permis de redéfinir le statut de nombreuses espèces, des éléments nouveaux ont été réunis.

Comme précédemment, la pression d'observation sur les trois ZPS de Chausey, Saint-Marcouf et des falaises du Bessin a permis de recenser les nicheurs d'intérêt patrimonial. Pour les oiseaux en mer, des progrès ont été réalisés dans les suivis : ils sont encore insuffisants. Les limites en sont les moyens matériels d'une part, mais aussi les conditions météorologiques souvent défavorables. Il faudrait en théorie un observateur entièrement disponible, prêt à prendre la mer dès qu'un créneau météorologique favorable apparaît, ce qui est impossible en l'état actuel.

Enfin, sur la ZICO du littoral augeron, pour des raisons identiques aux cas précédents, la prospection a été globalement insuffisante.

Le rapport qui suit présente par ZPS ou ZICO, les résultats ornithologiques significatifs pour l'année 2000. Ils permettent, par comparaison avec l'étude initiale (sauf pour Chausey : cf. supra), de suivre les évolutions, acquisitions et pertes. Ceci constitue donc une véritable mesure du patrimoine ornithologique des sites concernés.

[1] Debout, G. 2000 - ZPS bas-normandes : baie du Mont-Saint-Michel, îles Saint-Marcouf, falaises du Bessin, littoral augeron. Bilan et perspectives. GONm, 69 pages

LITTORAL AUGERON

Responsable : Christophe Aulert

ZICO n° BN07

Bilan ornithologique de la ZICO du littoral augeron

1 - Les données

Espèces de l'annexe 1 de la directive 79/409		Données 1999-2000
A01	Plongeon arctique	Effectif inhabituellement élevé en janvier : > 10
A03	Plongeon catmarin	Quelques-uns seulement : < 10 ? probablement très sous-estimé
A07	Grèbe esclavon	1 seul recensé en janvier probablement très sous-estimé
K01	Guifette noire	Passage postnuptial non quantifié : plusieurs dizaines au moins
K06	Sterne pierregarin	Passage postnuptial mal quantifié : plusieurs dizaines de milliers probablement
K09	Sterne naine	Passage non quantifié : au mieux quelques centaines
K10	Sterne caugek	Hivernage maintenant établi : > 3 en janvier Passage postnuptial non quantifié : plusieurs dizaines de milliers probablement

Espèces migratrices régulières visées par l'article 4-2 de la directive 79/409		Données 1999-2000
A01	Grèbe huppé	Plusieurs centaines à plusieurs milliers en hivernage. À noter aussi un estivage
B01	Fou de Bassan	Passage et hivernage non quantifiés
B02	Grand Cormoran	Quelques dizaines en hivernage
B06	Aigrette garzette	Quelques-unes sur les plages à marée basse
D05	Fuligule milouinan	15 seulement, comptés en janvier
D07	Macreuse noire	Seulement 1200 en janvier en hivernage
D08	Macreuse brune	Seulement < 50 ? en hivernage en janvier
G01	Huîtrier-pie	Jusqu'à une centaine sur les plages à marée basse
J01	Grand labbe	Passages pré- et postnuptial non quantifiés
J10	Mouette mélanocéphale	Une seule donnée en juillet : sans doute sous-estimée

Suite : espèces migratrices régulières visées par l'article 4-2 de la directive 79/409		Données 1999-2000
J13	Mouette pygmée	Passage postnuptial non quantifié : plusieurs dizaines au moins Hivernage au large, impossible à estimer en l'état actuel
K11	Petit pingouin	Passage et hivernage non quantifiés

Commentaires

Les migrateurs

Étant donné que le site est entièrement maritime, il n'y a pas de dortoirs ni de reposoirs terrestres, les oiseaux sont donc soit posés sur l'eau, soit en vol. Ceci pose donc un problème méthodologique de base pour estimer les effectifs des migrateurs qui ne font que passer : le renouvellement, déjà très difficile à estimer sur des reposoirs, est donc ici pratiquement impossible à estimer plus précisément.

D'éventuelles études à mener en baie de Seine et en baie d'Orne permettront certainement de mieux cerner l'importance de ce passage.

Les hivernants

L'absence de sorties en mer limite évidemment l'estimation des effectifs hivernants. Il semble que les effectifs de plongeons et de grèbes sont stables sinon en augmentation.

Par contre, les effectifs de canards marins plongeurs sont en baisse nette. Même si les décomptes ont pu les sous-estimer, la chute est nette pour les deux espèces de macreuses et pour le fuligule milouinan. La rareté de la macreuse brune et sa présence, en faible nombre en baie du Mont-Saint-Michel, est un phénomène qui a déjà été constaté dans les années 1960 – 1970.

2 -Importance patrimoniale de la ZICO

Le littoral augeron possède un indice d'intérêt pour la conservation des populations d'oiseaux (« ICO ») égal à 34,25, ce qui lui confère un statut de site dont l'intérêt ornithologique est notable. Ce site est au 116ème rang du classement des ZICO françaises en fonction de leur intérêt. C'est une des rares ZICO entièrement marines : il n'y a donc pas de nicheurs.

Le point par rapport au bilan initial de la ZPS (2000)

Cette comparaison est établie pour les espèces pour lesquelles le site joue un rôle notable :

- Trois espèces (en vert dans le tableau ci-dessous) ont un statut qui a progressé en 1999-2000 par rapport à celui des années antérieures,
- Trois espèces (en jaune dans le tableau ci-dessous) ont un statut qui n'a pas évolué en 1999-2000 par rapport aux années antérieures,
- Trois espèces (en rouge dans le tableau ci-dessous) ont un statut plus défavorable en 1999-2000,

- Enfin, dix espèces (en blanc dans le tableau ci-dessous) ne permettent pas de déterminer une évolution de leur statut, soit parce qu'il n'y a pas d'éléments de comparaison anciens suffisamment clairs, soit parce qu'elles n'ont pas fait l'objet de suivis en 1999 – 2000.

Globalement, en 1999 – 2000, le patrimoine ornithologique de la ZICO du Pays d'Auge a plutôt décliné, si on tient plus compte des oiseaux en stationnement (dépendant du milieu pendant plusieurs semaines ou mois) que des oiseaux de passage.

Évolution par rapport au statut récent		
A01	**Grèbe huppé**	**Hivernage stable**
B02	**Grand Cormoran**	**Hivernage stable**
G01	**Huîtrier-pie**	**Hivernage stable**
A03	Plongeon catmarin	Pas de moyen de comparaison
A07	Grèbe esclavon	Pas de moyen de comparaison
K01	Guifette noire	Pas de moyen de comparaison
K06	Sterne pierregarin	Pas de moyen de comparaison
K09	Sterne naine	Pas de moyen de comparaison
B01	Fou de Bassan	Pas de moyen de comparaison
J01	Grand labbe	Pas de moyen de comparaison
J10	Mouette mélanocéphale	Pas de moyen de comparaison
J13	Mouette pygmée	Pas de moyen de comparaison
K11	Petit pingouin	Pas de moyen de comparaison

Le point par rapport au livre rouge français

La récente parution du livre rouge des oiseaux menacés en France (Rocamora et Yeatman-Berthelot 1999) nous permet de réactualiser l'estimation du patrimoine ornithologique du site.

Nous n'avons retenu que les espèces pour lesquelles la ZPS joue un rôle significatif, soit à l'échelon régional, soit à l'échelon national ... ou plus. Dans un second temps, nous n'avons retenu que les espèces inscrites au livre rouge. Le statut des espèces suivantes n'est pas évalué : sterne caugek, fou de Bassan, grand labbe, petit pingouin. Nous ne pourrons donc rien en dire .... Une espèce a un statut non défavorable (à l'échelon français) : la sterne pierregarin.

Il reste donc 7 espèces :
- cinq sont vulnérables,
- deux sont rares.

Espèce	Statut d'après le livre rouge français
Plongeon arctique	Vulnérable
Plongeon catmarin	Vulnérable
Mouette pygmée	Vulnérable
Grèbe esclavon	Vulnérable
Guifette noire	Vulnérable
Fuligule milouinan	Rare
Macreuse brune	Rare

L'élaboration du futur plan de gestion de la ZICO devra prendre en compte cet aspect important, déjà souligné dans notre précédente étude : un besoin de suivi des oiseaux en mer se fait sentir et des propositions de gestion du milieu marin sont nécessaires.

3 – Bilan de l'évolution des milieux

Pas d'évolution notée, mais la stabilité du statut des oiseaux piscivores et le déclin du statut des oiseaux malacophages peut faire penser que la faune des fonds marins a pu connaître un changement radical, ... à moins que ces oiseaux pour des raisons qui nous échappent ne migrent plus jusque-là pour hiverner ou vont tout simplement plus loin : la question reste en suspens ?

4 – État des projets connus, impact éventuel

Pas de projet connu.

FALAISES DU BESSIN

Responsable : Martial Müller et Gérard Debout

ZICO n° BN01
ZPS n°ZPS01

Bilan ornithologique de la ZPS des falaises du Bessin

1 - Les données

Espèces de l'annexe 1 de la directive 79/409		Données 1999-2000
A01	Plongeon arctique	Hivernage de quelques individus
A03	Plongeon catmarin	Pas de données ?
E19	Faucon pèlerin	Présence d'une femelle au printemps, mais pas d'indices de nidification
J10	Mouette mélanocéphale	Pas de données
K06	Sterne pierregarin	Passage non quantifié
K10	Sterne caugek	Passage non quantifié
L11	Hibou des marais	Pas de données

Espèces migratrices régulières visées par l'article 4-2 de la directive 79/409		Données 1999-2000
A04	Grèbe huppé	Hivernage réduit de quelques individus
A15	Pétrel fulmar	120+ en janvier sur la seule réserve de Saint-Pierre-du-Mont Nidification : 131 sites de la pointe du Moulin à la pointe de la Percée
B02	Grand Cormoran	Présent toute l'année
B03	Cormoran huppé	Présent toute l'année
D12	Harle huppé	Hivernage : plus de 100 en janvier Encore 30+ début avril
J06	Goéland brun	Nidification : seulement une quinzaine de couples
J07	Goéland argenté	Nidification : 288 couples de la pointe du Hoc à la pointe de la Percée
J13	Mouette pygmée	Important stationnement migratoire fin octobre et début novembre : près de 200 le 31/10
J15	Mouette tridactyle	Nidification : 284 + 2510 = 2794 nids
K11	Petit pingouin	Hivernage : >4 en janvier
K13	Guillemot de Troïl	Pas de données ?
L10	Hibou moyen-duc	Pas de données ?
V16	Grand corbeau	Pas de données ?

Commentaires

Les hivernants

Il faut noter que, cette année encore, nous avons eu du mal à suivre cette ZPS en hiver : un effort sera porté sur ce point par la suite. La présence régulière d'alcidés et de harle huppé est à souligner.

Les nicheurs

Le cormoran huppé, bien que présent, ne semble pas avoir niché en 2000.

Alors que les effectifs de goéland brun demeurent stables, ceux de goéland argenté poursuivent la baisse qui est suivie depuis 1988.

Les deux colonies de mouette tridactyle sont globalement stables par rapport à 1999 : la baisse qui n'est peut-être qu'apparente se trouve dans la marge d'erreur de décomptes assez difficiles dans l'ensemble :

Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Saint-Pierre-du-Mont	2125	2210	2055	2204	2132	2715	2510
Englesqueville-la-Percée	5	96	115	NC	175	241	284
Total des deux colonies	2130	2306	2170	>2300 ?	2307	2956	2794

L'événement est le stationnement d'un adulte de faucon pèlerin fin et début juin : il ne semble pas qu'il y ait eu de nidification, mais celle-ci est à envisager sérieusement dans un futur proche.

Pas de données de grand corbeau : le mystère de cette espèce dans le Bessin demeure !

2 -Importance patrimoniale de la ZPS

Les falaises du Bessin possèdent un indice d'intérêt pour la conservation des populations d'oiseaux (« ICO ») égal à 1, ce qui leur confère un statut de site dont l'intérêt ornithologique est notable. Ce site est au 275ème rang du classement des ZICO françaises en fonction de leur intérêt, mais ce classement est biaisé en faveur des oiseaux d'eau au détriment des oiseaux marins. Le GONm a créé et gère une réserve au cœur du site à Saint-Pierre-du-Mont.

Le point par rapport au bilan initial de la ZPS (2000)

Cette comparaison est établie pour les espèces pour lesquelles le site joue un rôle notable :

- Deux espèces (en vert dans le tableau ci-dessous) ont un statut qui a progressé en 1999-2000 par rapport à celui des années antérieures,
- Trois espèces (en jaune dans le tableau ci-dessous) ont un statut qui n'a pas évolué en 1999-2000 par rapport aux années antérieures,
- Onze espèces (en rouge dans le tableau ci-dessous) ont un statut plus défavorable en 1999-2000 par rapport aux années antérieures,
- Enfin, trois espèces (en blanc dans le tableau ci-dessous) ne permettent pas de déterminer une évolution de leur statut, soit parce qu'il n'y a pas d'éléments

de comparaison anciens suffisamment clairs, soit parce qu'elles n'ont pas fait l'objet de suivis en 1999 – 2000.

Globalement, en 1999 – 2000, le patrimoine ornithologique de la ZPS des falaises du Bessin a décliné.

Évolution par rapport au statut récent		
B02	**Grand Cormoran**	**Stable**
D12	**Harle huppé**	**Hivernage « normal »**
J06	**Goéland brun**	**Nidification : stable à un niveau bas**
A01	Plongeon arctique	Pas de moyen de comparaison
K06	Sterne pierregarin	Passage non quantifié
K10	Sterne caugek	Passage non quantifié

Le point par rapport au livre rouge français

La récente parution du livre rouge des oiseaux menacés en France (Rocamora et Yeatman-Berthelot 1999) nous permet de réactualiser l'estimation du patrimoine ornithologique du site.

Nous n'avons retenu que les espèces pour lesquelles la ZPS joue un rôle significatif, soit à l'échelon régional, soit à l'échelon national ... ou plus. Dans un second temps, nous n'avons retenu que les espèces inscrites au livre rouge.

Le statut des espèces suivantes n'est pas évalué : faucon pèlerin, petit pingouin, sterne caugek, pétrel fulmar. Nous ne pourrons donc rien en dire ....

Une espèce a un statut non défavorable (à l'échelon français) : la sterne pierregarin.

Il reste donc 5 espèces :

- trois sont vulnérables,
- une est rare,
- une est localisée.

Espèce	Statut d'après le livre rouge français
Plongeon arctique	Vulnérable
Plongeon catmarin	Vulnérable
Mouette pygmée	Vulnérable
Harle huppé	Rare
Mouette tridactyle	Localisé

Comme pour le site précédent, on peut considérer que les nicheurs, grâce en grande partie aux réserves créées et gérées par le GONm, sont en relativement bonne santé. Ce n'est pas le cas pour les oiseaux en mer.

L'élaboration du futur plan de gestion de la ZPS devra prendre en compte cet aspect important, déjà souligné dans notre précédente étude : un besoin de suivi des oiseaux en mer se fait sentir et des propositions de gestion du milieu marin sont nécessaires.

3 – Bilan de l'évolution des milieux

Il n'y a pas d'évolution notable si ce n'est l'érosion marine. Le tourisme pédestre, la pêche à pied sont pratiqués sur le site, mais ne semblent pas avoir d'impact sur les oiseaux.

4 – État des projets connus, impact éventuel

Il n'y a pas de projet connu.

Îles Saint-Marcouf

Responsables : Gérard Debout et Philippe Spiroux

ZICO n° BN03
ZPS n°ZPS03

Bilan ornithologique de la ZPS des îles Saint-Marcouf

1 - Les données

Espèces de l'annexe 1 de la directive 79/409		Données 1999-2000
A01	Plongeon arctique	Au moins 4 en janvier dans l'archipel
A03	Plongeon catmarin	Pas de données pour la période considérée
A06	Grèbe esclavon	Au moins 5 en janvier dans l'archipel
B06	Aigrette garzette	Dortoir : 13 en décembre sur l'île de Terre Nidification : 50+ couples sur l'île de Terre et 17 nids (île du Large)
E19	Faucon pèlerin	Pas de données pour la période considérée

Espèces migratrices régulières visées par l'article 4-2 de la directive 79/409		Données 1999-2000
A05	Grèbe jougris	Au moins 4 en janvier dans l'archipel
B01	Fou de Bassan	Toujours 1 adulte présent en période de nidification
B02	Grand Cormoran	335 au dortoir de l'île de Terre en décembre Nidification : 408 nids 590 individus à la fin de juillet sur l'île de Terre
B03	Cormoran huppé	870 (+/-100) au dortoir de l'île de Terre en décembre et en janvier Nidification : 20+ nids et 5 à 7 couples sur l'île du Large 345 individus à la fin de juillet sur l'île de Terre
C07	Tadorne de Belon	Nidification : 1 couple (nid découvert) sur l'île de Terre
D06	Eider à duvet	50 en janvier dans l'archipel 237 mi-mai dont des adultes en couples, présents aussi en juin et juillet
G01	Huîtrier-pie	39 en novembre sur l'île de Terre Nidification : 4 couples sur l'île de Terre
G09	Tournepierre à collier	Seulement 9 en hivernage Maximum 30 fin avril puis 24 en mai et juillet

Suite : espèces migratrices régulières visées par l'article 4-2 de la directive 79/409		Données 1999-2000
H11	Bécasseau violet	40 sur l'île de terre en novembre 23 dans tout l'archipel en janvier 12 fin avril
J05	Goéland marin	280 au dortoir en décembre et en janvier dans l'archipel Nidification : 148 couples sur l'île de Terre et 26 à 31 couples (île du Large)
J06	Goéland brun	1 en janvier dans l'archipel Nidification : 4 couples sur l'île de Terre (aucun nicheur certain) et 51 à 60 couples (île du Large)
J07	Goéland argenté	18000 en janvier dans l'archipel Nidification : 560+/- 80 couples sur l'île de Terre et 1392 couples (île du Large)
K11	Petit pingouin	> 25 en janvier dans l'archipel
K13	Guillemot de Troïl	> 9 en janvier dans l'archipel
K14	Macareux moine	2 mi-mai aux abords de l'archipel (dans la ZPS)
P04a	Pipit maritime	De 1 à 5 en hivernage sur l'île du Large

Commentaires

Les hivernants

L'hivernage des plongeons et du grèbe esclavon ne sont pas anecdotiques, mais la confirmation de la présence en nombre appréciable du grèbe jougris est à souligner (ces cinq individus représentent 5 à 15 % des effectifs hivernants français connus).

L'importance du dortoir hivernal de cormorans et de laridés est confirmée. Les effectifs de tournepierre sont demeurés réduits, le bécasseau violet retrouve des effectifs hivernaux qui n'avaient pas été rencontrés depuis une dizaine d'années.

Les estivants non nicheurs

Les eiders à duvet sont toujours présents, mais la nidification n'est pas prouvée. La présence de 2 macareux deux jours de suite près des îles est un événement à noter.

Les nicheurs

La nidification du tadorne est confirmée ; le déclin des goélands brun et argenté se confirme. Stabilité pour les autres espèces dans la continuité des années précédentes.

2 -Importance patrimoniale de la ZPS

Les îles Saint-Marcouf possèdent un indice d'intérêt pour la conservation des populations d'oiseaux (« ICO ») égal à 0,75, ce qui leur confère un statut de site dont l'intérêt ornithologique est notable. Ce site est au 276ème rang du classement des ZICO françaises en fonction de leur intérêt. Le GONm gère la réserve conventionnée de l'île de Terre.

Le point par rapport au bilan initial de la ZPS (2000)

Cette comparaison est établie pour les espèces pour lesquelles le site joue un rôle notable :

- Sept espèces (en vert dans le tableau ci-dessous) ont un statut qui a progressé en 1999-2000 par rapport à celui des années antérieures,
- Six espèces (en jaune dans le tableau ci-dessous) ont un statut qui n'a pas évolué en 1999-2000 par rapport aux années antérieures,
- Quatre espèces (en rouge dans le tableau ci-dessous) ont un statut plus défavorable en 1999-2000 par rapport aux années antérieures,
- Enfin, quatre espèces (en blanc dans le tableau ci-dessous) ne permettent pas de déterminer une évolution de leur statut, soit parce qu'il n'y a pas d'éléments de comparaison anciens suffisamment clairs, soit parce qu'elles n'ont pas fait l'objet de suivis en 1999 – 2000.

Globalement, en 1999 – 2000, le patrimoine ornithologique de la ZPS des îles Saint-Marcouf a plutôt légèrement progressé.

Évolution par rapport au statut récent		
A06	**Grèbe esclavon**	**Hivernage stable**
B01	**Fou de Bassan**	**Situation stable**
B02	**Grand Cormoran**	**Hivernage stable** **Nidification : pas d'évolution**
B03	**Cormoran huppé**	**Hivernage stable** **Nidification : stable ou en légère baisse**
D06	**Eider à duvet**	**Hivernage en baisse** **Présence internuptiale : stable**
K14	**Macareux moine**	**Aucune tendance**
A01	Plongeon arctique	Pas de moyen de comparaison
K11	Petit pingouin	Pas de données exploitables cette année
K13	Guillemot de Troïl	Pas de données exploitables cette année
P04a	Pipit maritime	Pas de moyen de comparaison

Le point par rapport au livre rouge français

La récente parution du livre rouge des oiseaux menacés en France (Rocamora et Yeatman-Berthelot 1999) nous permet de réactualiser l'estimation du patrimoine ornithologique du site.

Nous n'avons retenu que les espèces pour lesquelles la ZPS joue un rôle significatif, soit à l'échelon régional, soit à l'échelon national ... ou plus. Dans un second temps, nous n'avons retenu que les espèces inscrites au livre rouge.

Le statut des espèces suivantes n'est pas évalué : grèbe jougris, petit pingouin, guillemot de Troïl. Nous ne pourrons donc rien en dire ....

Une espèce a un statut non défavorable (à l'échelon français) : le goéland marin.

Si on retient le macareux moine comme un nicheur potentiel (?) , il reste donc 7 espèces :

- une, si nous la retenons, est en danger,
- cinq sont vulnérables,
- une est à surveiller.

Espèce	Statut d'après le livre rouge français
Macareux moine	Nicheur : en danger Hivernant : non évalué
Plongeon arctique	Vulnérable
Plongeon catmarin	Vulnérable
Grèbe esclavon	Vulnérable
Eider à duvet	Nicheur : vulnérable Hivernant : rare
Bécasseau violet	Vulnérable
Aigrette garzette	Nicheur : à surveiller Hivernant : non évalué

Cette clef d'entrée, que l'on peut juger arbitraire, démontre toutefois que les menaces concernent plus les hivernants en mer que les nicheurs sur les îles. Ceci rejoint effectivement le constat direct que peut faire l'observateur sur le site.

L'élaboration du futur plan de gestion de la ZPS devra prendre en compte cet aspect important, déjà souligné dans notre précédente étude : un besoin de suivi des oiseaux en mer se fait sentir et des propositions de gestion du milieu marin sont nécessaires.

3 – Bilan de l'évolution des milieux

Il n'y a pas d'évolution constatée des milieux.

4 – État des projets connus, impact éventuel

Le projet d'implantations d'éoliennes dans le secteur proche de la ZPS semble repoussé.

Îles Chausey

Responsables : Gérard Debout et Fabrice Gallien

ZICO n° BN04
ZPS n°ZPS04

Bilan ornithologique de la ZPS des îles Chausey

1 - Les données

Espèces de l'annexe 1 de la directive 79/409		Données 1999-2000
A01	Plongeon arctique	<5
A03	Plongeon catmarin	<5
A06	Grèbe esclavon	<10
A09	Pétrel-tempête	Présence régulière aux abords de l'archipel
A11a	Puffin des Baléares	Très rare en 2000
B06	Aigrette garzette	Hivernage : 30 en décembre Nidification : 26+ couples
E19	Faucon pèlerin	Hivernage : 2 et à nouveau en été
E21	Faucon émerillon	1 en octobre, puis à nouveau début juillet !
J10	Mouette mélanocéphale	Hivernage : <10
K06	Sterne pierregarin	Nidification : 50 couples
K10	Sterne caugek	Pas de nicheurs, mais 500+ en estivage
M05	Martin-pêcheur	Hivernage : < 5
S07	Fauvette pitchou	Nidification : 2 couples (retour)

Autres espèces de l'annexe 1 de la directive 79/409, pour lesquelles Chausey ne joue pas un grand rôle		Données 1999-2000
B13	Spatule blanche	2 fin avril
E15	Busard Saint-Martin	1 le 19 octobre
K01	Guifette noire	Passage rare (< 10 individus ?)
K09	Sterne naine	Passage rare (< 10 individus ?)

Espèces migratrices régulières visées par l'article 4-2 de la directive 79/409		Données 1999-2000
B01	Fou de Bassan	Présence permanente non quantifiée
B02	Grand Cormoran	Hivernage : environ 10 en décembre Nidification : 225 nids
B03	Cormoran huppé	Hivernage : plusieurs centaines en décembre

		Nidification : 797 nids
C06	Bernache cravant	Hivernage : 150 à 310
C07	Tadorne de Belon	Nidification : 40 à 50 couples
D06	Eider à duvet	Hivernage : > 100
D07	Macreuse noire	Hivernage : > 100
D12	Harle huppé	Hivernage : > 85 Nidification : 1 couple
G01	Huîtrier-pie	Hivernage : 500 environ Nidification : 160 à 171 couples
G04	Pluvier argenté	Hivernage : >200
G05	Grand gravelot	Hivernage : quelques dizaines
G09	Tournepierre à collier	Hivernage : >> 50
G14	Courlis cendré	Hivernage : >100
H02	Chevalier gambette	Hivernage : 50 environ
H11	Bécasseau violet	Hivernage : > 30
H12	Bécasseau variable	Hivernage : quelques centaines
J05	Goéland marin	Nidification : 339 couples
J06	Goéland brun	Nidification : 95 couples
J07	Goéland argenté	Nidification : 1292 couples
K11	Petit pingouin	Hivernage : > 30 ? (dans et hors ZPS)
K13	Guillemot de Troïl	Hivernage : > 10 ? (dans et hors ZPS)
P04a	Pipit maritime	Nidification : 3 à 4 couples (en baisse)

Commentaires

Les hivernants

L'hivernage des plongeons et du grèbe esclavon restent à être précisément évalués

L'importance du dortoir hivernal de cormoran huppé et la rareté du grand cormoran sont confirmées. Pour la première fois, nous avons pu estimer les effectifs minimaux de bécasseau violet en hivernage

Les estivants non nicheurs

Les eiders à duvet sont désormais présents. La présence de faucons émerillon et pèlerin et de nombreuses caugeks est à noter.

Les nicheurs

L'année 2000 fut une mauvaise année pour les oiseaux marins nicheurs : il y a probablement un « effet-date » dû à la date tardive de recensement, mais celui-ci ne fait qu'amplifier un phénomène réel peut-être dû à la météorologie du printemps ?

Le point par rapport au livre rouge français

La récente parution du livre rouge des oiseaux menacés en France (Rocamora et Yeatman-Berthelot 1999) nous permet de réactualiser l'estimation du patrimoine ornithologique du site.

Nous n'avons retenu que les espèces pour lesquelles la ZPS joue un rôle significatif, soit à l'échelon régional, soit à l'échelon national ... ou plus. Dans un second temps, nous n'avons retenu que les espèces inscrites au livre rouge.

Le statut des espèces suivantes n'est pas évalué : puffin des Baléares, fou de Bassan, faucon pèlerin, petit pingouin, guillemot de Troïl, martin-pêcheur.

Deux espèces ont un statut non défavorable (à l'échelon français) : le goéland marin et la sterne pierregarin.

Restent donc 18 espèces :

- sept sont vulnérables,
- quatre sont rares,
- deux sont en déclin
- cinq sont à surveiller.

Espèce	Statut d'après le livre rouge français
Plongeon arctique	Vulnérable
Plongeon catmarin	Vulnérable
Grèbe esclavon	Vulnérable
Pétrel-tempête	Nicheur : vulnérable Hivernant : non évalué
Harle huppé	Nicheur : vulnérable Hivernant : rare
Faucon émerillon	Hivernant : vulnérable
Bécasseau violet	Vulnérable
Eider à duvet	Hivernant : rare
Huîtrier-pie	Nicheur : rare Hivernant : statut non défavorable
Chevalier gambette	Hivernage : rare
Mouette mélanocéphale	Hivernant : rare
Courlis cendré	Hivernage : en déclin
Bécasseau variable	Hivernage : en déclin
Bernache cravant	À surveiller
Aigrette garzette	Nicheur : à surveiller Hivernant : non évalué
Pluvier argenté	À surveiller
Grand gravelot	À surveiller
Fauvette pitchou	À surveiller
Goéland marin	Statut non défavorable
Sterne pierregarin	Statut non défavorable
Puffin des Baléares	Non évalué
Fou de Bassan	Non évalué
Faucon pèlerin	Hivernant : non évalué
Petit pingouin	Hivernant : non évalué
Guillemot de Troïl	Hivernant : non évalué
Martin-pêcheur	Hivernant : non évalué

L'élaboration du futur plan de gestion de la ZPS devra prendre en compte, outre les nicheurs, les limicoles et les oiseaux marins hivernants : un besoin de suivi des oiseaux en mer se fait sentir et des propositions de gestion du milieu marin sont nécessaires.

3 – Bilan de l'évolution des milieux

Il n'y a pas d'évolution constatée des milieux.

4 – État des projets connus, impact éventuel

Le projet d'implantations d'éoliennes dans le secteur proche de la ZPS semble repoussé. La fréquentation touristique croissante pose des problèmes que le gardiennage mis en place par le GONm ne suffit pas à maîtriser.

Des problèmes de prédation sur les bouchots à moules sont suivis conjointement par le GONm et les exploitants : une solution acceptable par tous est actuellement mise au point en concertation.

BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Responsable : Sébastien Provost

ZICO n° BN09
ZPS n°ZPS09
Site Ramsar

Bilan ornithologique de la ZPS de la baie du Mont-Saint-Michel

Un bilan ornithologique complet pour l'ensemble de la baie est en voie de parution (Beaufils à paraître). Un essai de chronique ornithologique annuelle a été rédigé en 1999 (Provost S.& P.), ce document se généralise en 2000 à toute la baie (Provost S.), grâce à la participation de l'ensemble des observateurs fréquentant ce site normano-breton (une base informatique de saisie d'observations est spécifique à la baie du Mont-Saint-Michel, depuis janvier 2000).

1 - Les données

Espèces de l'annexe 1 de la directive 79/409		Données 1999-2000
A01	Plongeon arctique	<10 en hivernage généralement, irrégulier Quelques-uns aux passages (maximum de 5)
A03	Plongeon catmarin	<10 en hivernage
A11a	Puffin des Baléares	Estivage particulièrement réduit cette année : quelques individus à quelques dizaines au plus ?
B06	Aigrette garzette	40 à 50 en hivernage Retours dès début mars 110 couples nicheurs dont 65 sur la réserve GONm de Tombelaine et 45 sur l'Ile du Chatelier à Cancale 160 oiseaux début juillet à Tombelaine
B10	Butor étoilé	1+ en hiver au marais de la Claire Douve à Saint-Jean-le-Thomas
B11	Cigogne blanche	Pas de nidification 10 à 15 au passage prénuptial 4 en août
B13	Spatule blanche	1 en hivernage Jusqu'à 62 au passage post-nuptial en septembre 1999 ; 10+ en août 2000 5 à 10 au passage prénuptial
E14	Busard des roseaux	15 à 25 en hivernage 5 couples (2 nicheurs certains et 3 nicheurs probables)

Suite : espèces de l'annexe 1 de la directive		Données 1999-2000
E15	Busard Saint-Martin	Environ 10 en hivernage 1 couple nicheur possible
E16	Busard cendré	Au moins 5 à 10 au passage prénuptial
E18	Balbuzard pêcheur	5 à 10 au passage postnuptial 1 en juin
E21	Faucon émerillon	Dortoir de 8 en janvier : environ 10 en hivernage
E19	Faucon pèlerin	6 à 8 en hivernage
F12	Marouette ponctuée	10 à 20 au passage post-nuptial Pas de chanteur au printemps 2000
G03	Pluvier doré	<100 en hivernage Plusieurs centaines au passage prénuptial (maximum de 350) et post-nuptial (maximum de 170)
G17	Barge rousse	730 en hivernage Quelques centaines aux passages pré et post-nuptiaux
H15	Chevalier combattant	Au moins 10 en hivernage (hors ZPS, dans les marais de Dol), ce qui est un fait notable compte tenu du passé récent où l'espèce était absente ou pratiquement absente en hivernage Plusieurs dizaines au passage post-nuptial 150 à 300 au passage prénuptial (maximum de 115) Parade début mai sur l'herbu de Huisnes-sur-Mer (5 individus), sans suite
H16	Échasse blanche	Jusqu'à 18 oiseaux au printemps 5 à 6 couples nicheurs à Vains (au moins trois nids construits), mais un seul jeune à l'envol
J10	Mouette mélanocéphale	Pas de données exploitables cette année
K10	Sterne caugek	Plusieurs milliers au passage postnuptial (maximum de 900)
L11	Hibou des marais	5 puis 4 en hivernage 4 jusqu'à début juillet (nidification non constatée)
N05	Alouette lulu	100 à 500+ au passage postnuptial Au moins 3 en hivernage à Carolles
Q12	Gorgebleue à miroir	4 chanteurs sur 3 sites 10 à 15 au passage postnuptial
R06	Phragmite aquatique	50 à 60 au passage postnuptial dans la roselière de Genêts
P08	*Pie-grièche écorcheur (pour information hors ZPS)*	*7 sites occupés par des mâles au marais de Dol en Bretagne*
U04	Bruant ortolan	Une quarantaine au passage postnuptial d'août, à Genêts et Carolles

Autres espèces de l'annexe 1 de la directive 79/409, pour lesquelles la Baie du Mont-Saint-Michel ne joue pas un grand rôle		**Données 1999-2000**
B05	Héron pourpré	3 au passage post-nuptial d'août
B05a	Grande Aigrette	4 passage prénuptial (3 hors ZPS) ; 1 en juin
B08	*Bihoreau gris (hors ZPS)*	*1 au début de l'été(marais d'Antrain)*
B12	Cigogne noire	1 en mai et 30+ au passage post-nuptial d'août
C05c	Bernache nonnette	2 au passage prénuptial
E10	Milan noir	5 à 10 au passage prénuptial
E12	Pygargue à queue blanche	1 adulte en janvier
E13	Bondrée apivore	Quelques-unes aux passages 1 nicheur possible
F10	Grue cendrée	2 en hivernage
G08	Pluvier guignard	6 au passage post-nuptial de septembre, 1 en mai
H06	Chevalier sylvain	1 au passage prénuptial ; ensuite, 16 données en août (dont un groupe de 5)
H17	Avocette élégante	62 en hivernage Pas de reproduction en 2000
H20	Oedicnème criard	2 le 4 juillet
K05	Sterne caspienne	1 en septembre
K06	Sterne pierregarin	Plusieurs centaines au passage postnuptial (maximum de 150)
K07	Sterne arctique	10+ au passage post-nuptial
K09	Sterne naine	Plus de 100 au passage postnuptial (maximum de 45)
M05	Martin-pêcheur d'Europe	Hivernage faible (<20 oiseaux) Quelques dizaines au passage postnuptial 2 à 3 couples nicheurs possible (Ducey, Marais de Dol et de la Folie)
M10	Pic cendré	1+ chanteur
M11	Pic noir	1 en migration début novembre
M13	Pic mar	2 chanteurs en deux sites dont 1 hors ZPS
P01	Pipit rousseline	Plus de 100 au passage post-nuptial d'août
S07	Fauvette pitchou	> 2+ couples nicheurs

Espèces migratrices régulières visées par l'article 4-2 de la directive 79/409		**Données 1999-2000**
B02	Grand Cormoran	Moins de 100 au dortoir en décembre sur Tombelaine (hors ZPS : 45 nids sur l'île du Chatelier et 123 sur l'île des Landes à Cancale)
B03	*Cormoran huppé* *(pour information : hors ZPS)*	*300 au dortoir hivernal en Bretagne* *584 couples nicheurs en Bretagne*

Suite : espèces migratrices régulières visées par l'article 4-2 de la directive 79/409		Données 1999-2000
C06	Bernache cravant à ventre sombre	3450 en hivernage
C07	Tadorne de Belon	2300 en hivernage Effectif décroissant jusqu'en mai (480 le 08/05) puis arrivées progressives de migrateurs (850 le 03 et 1580 le 17/06 ; 1600 le 01 et 2100 le 08/07) ; départ collectif de 1200 oiseaux vers la zone de mue le 15/07 Au moins 100 couples nicheurs sur toute la baie dont 4 à 5 sur la réserve de Tombelaine
C08	Canard colvert	1 couple nicheur sur la réserve de Tombelaine
D07	Macreuse noire (dans la ZICO mais souvent hors ZPS)	5200 en hivernage 5000 à 10 000 en estivage
D08	Macreuse brune (idem)	5 à 10 en hivernage ; une dizaine fin mars
E20	Faucon hobereau	10 à 20+ aux passages pré et post-nuptiaux 5 à 6+ couples nicheurs possible à probable
G01	Huîtrier-pie	5655 en hivernage, faible comme en 1999 1 couple nicheur sur l'île des Landes 2000 environ en estivage
G02	Vanneau huppé	2500 en hivernage Quelques milliers au passage post-nuptial 25 à 30 couples nicheurs essentiellement dans la partie bas normande de la baie
G04	Pluvier argenté	3950 en hivernage 5000+ au passage prénuptial : maximum de 3750 début mai
G05	Grand gravelot	455 en hivernage (effectif élevé) 5000 à 10000 au passage prénuptial (dont 3000) ; plusieurs milliers au passage post-nuptial (dont 700) Nidification d'1 couple hors ZPS (1er en baie)
G06	Gravelot à collier interrompu	Estimation de 20 à 30 couples nicheurs dont la moitié probablement en Normandie
G14	Courlis cendré	3690 en hivernage Quelques milliers aux passages
G15	Courlis corlieu	Quelques centaines au passage prénuptial ; quelques dizaines au passage post-nuptial
G16	Barge à queue noire	560 en hivernage (sous-espèce islandaise) Plusieurs centaines au passage prénuptial (dont 270 hors ZPS à Sougeal) et maximum de 1200 en estivage (sous-espèce continentale)
H02	Chevalier gambette	18 en hivernage Plusieurs centaines au passage prénuptial, passage non quantifié en période postnuptiale Tentative de reproduction à Vains, sans suite)

Suite : espèces migratrices régulières visées par l'article 4-2 de la directive 79/409		Données 1999-2000
H08	Bécasseau maubèche	6850 en hivernage Quelques centaines aux passages
H09	Bécasseau minute	16 en hivernage Au moins 100 aux passages pré et postnuptiaux
H12	Bécasseau variable	25400 en hivernage dont 350 dans un marais intérieur (Dol – Châteauneuf : hors ZPS) Plus de 10000 au passage prénuptial, passage non quantifié en période post-nuptiale
H14	Bécasseau sanderling	430 en hivernage Plus d'un millier au passage prénuptial (dont 850 fin mai) ; plusieurs centaines au passage post-nuptial (dont 325 au début de septembre 1999)
J05	Goéland marin	26 couples sur la réserve de Tombelaine
J06	Goéland brun	17+ couples sur la réserve de Tombelaine
J07	Goéland argenté	539 couples sur la réserve de Tombelaine
J13	Mouette pygmée	Quelques centaines au passage postnuptial (maximum : 129 dans la ZICO mais hors ZPS)
K11	Petit pingouin (dans la ZICO mais hors ZPS	Probablement quelques dizaines ou plus en hivernage Plus nombreux en migration postnuptiale (maximum de 162)
K13	Guillemot de Troïl	Probablement quelques-uns ou quelques dizaines en hivernage Plus nombreux en migration postnuptiale et en estivage
Q03	Traquet motteux	Plusieurs dizaines aux passages pré- et post-nuptiaux Couple avec un juvénile à la fin de juillet à Genêts (seconde preuve de reproduction en baie)
S11	Cisticole des joncs	Hivernage observé 24+ chanteurs en 2000
T04	Mésange à moustaches	2 en hivernage
U07	Bruant des neiges	33 en hivernage ; dernier début mai
U07a	Bruant lapon	10 à 20 en hivernage ; dernier début mai
V16	Grand Corbeau	1 couple non nicheur : conséquence probable de la fréquentation humaine

Commentaires

Les hivernants

Il faut noter l'hivernage important (mais habituel) des faucons pèlerin et émerillon et la présence (retour ?) du chevalier combattant. Les effectifs de grand cormoran semblent en voie de stabilisation, sinon en déclin.

Les problèmes de l'hivernage dans les polders se traduisent toujours par l'absence d'oies grises et la faiblesse des effectifs du pluvier doré.

Les migrateurs

Les effectifs notés aux passages migratoires sont souvent plutôt en progrès, mais cela pourrait être un artefact lié à la progression de la pression d'observation. Citons l'augmentation des stationnements de spatule blanche, de busard cendré, de balbuzard, de la marouette ponctuée et surtout du phragmite aquatique.

Pour cette dernière espèce, l'une des plus menacées en Europe, il apparaît désormais que la baie est un lieu d'escale de grande importance. Un suivi particulier de cette espèce apparaît indispensable.

Les estivants non nicheurs

Il faut noter la faiblesse des effectifs de puffin des Baléares et de macreuse noire, effectifs beaucoup plus importants pour cette dernière il y a une dizaine d'années.

Les nicheurs

Les nidifications du grand gravelot et du traquet motteux sont à noter : pour le moment, cela demeure anecdotique. Les progressions de l'aigrette garzette, de la gorge-bleue et de la cisticole des joncs sont remarquables.

Les tentatives de reproduction du combattant (?), de l'échasse et du gambette, même presque totalement non couronnées de succès, démontrent les potentialités de la baie et, a contrario, les problèmes liés au dérangement, à la sur-fréquentation et aux pratiques de getsion non adaptées.

Par contre, le sort du grand corbeau devient réellement préoccupant : sa disparition prochaine en baie est à prévoir ... (si rien n'est fait).

2 -Importance patrimoniale de la ZPS

La baie du Mont-Saint-Michel possède un indice d'intérêt pour la conservation des populations d'oiseaux (« ICO ») égal à 88, ce qui lui confère un statut de site dont l'intérêt ornithologique est très élevé. Elle est au 38ème rang du classement des ZICO françaises en fonction de leur intérêt.

Le point par rapport au bilan initial de la ZPS (2000)

Cette comparaison est établie pour les espèces pour lesquelles le site joue un rôle notable :

- 19 espèces (en vert dans le tableau ci-dessous) ont un statut qui a progressé en 1999-2000 par rapport à celui des années antérieures,
- 19 espèces (en jaune dans le tableau ci-dessous) ont un statut qui n'a pas évolué en 1999-2000 par rapport aux années antérieures,

- 13 espèces (en rouge dans le tableau ci-dessous) ont un statut plus défavorable en 1999-2000 par rapport aux années antérieures,
- Enfin, 11 espèces (en blanc dans le tableau ci-dessous) ne permettent pas de déterminer une évolution de leur statut, soit parce qu'il n'y a pas d'éléments de comparaison anciens suffisamment clairs, soit parce qu'elles n'ont pas fait l'objet de suivis en 1999 – 2000.

Globalement, en 1999 – 2000, le patrimoine ornithologique de la ZPS du Mont-Saint-Michel a évolué favorablement. Les oiseaux « en perte de vitesse » pour cette année précise, sont :

- des oiseaux marins : puffin des Baléares, grand cormoran, macreuse noire, goélands marin et brun,
- des limicoles de grande taille,
- deux passereaux très localisés : la mésange à moustaches dont la récente nidification semble n'avoir été que ponctuelle, et le grand corbeau pour lequel une action résolue devrait être entreprise.

Évolution par rapport au statut récent		
A03	**Plongeon catmarin**	**Effectifs « normaux »**
C06	**Bernache cravant sombre**	**Hivernage « normal »**
C07	**Tadorne de Belon**	**Hivernage « normal »** **Nicheurs stables (à Tombelaine)**

Suite : évolution par rapport au statut récent		
E15	**Busard Saint-Martin**	**Hivernage « normal »**
E19	**Faucon pèlerin**	**Hivernage « normal »**
E21	**Faucon émerillon**	**Hivernage « normal »**
G14	**Courlis cendré**	**Hivernage « normal »**
G15	**Courlis corlieu**	**Passages « normaux »**
G17	**Barge rousse**	**Hivernage dans la norme récente, i.e. faible**
H08	**Bécasseau maubèche**	**Hivernage dans la moyenne**
H12	**Bécasseau variable**	**Hivernage dans la norme**
H14	**Bécasseau sanderling**	**Hivernage et passages dans la norme**
J13	**Mouette pygmée**	**Passage probablement « normal »**
K11	**Petit pingouin**	**Hivernage « normal »** **Effectifs moyens en migration postnuptiale**
N05	**Alouette lulu**	**Passage postnuptial « normal »**
P01	**Pipit rousseline**	**Passage postnuptial « normal » à élevé**
Q12	**Gorgebleue à miroir**	**Effectif nicheur stable**
U04	**Bruant ortolan**	**Passage postnuptial « normal »**
U07a	**Bruant lapon**	**Hivernage « normal »**
E16	Busard cendré	Pas de moyen de comparaison
E18	Balbuzard pêcheur	Pas de moyen de comparaison
E20	Faucon hobereau	Pas de moyen de comparaison
K06	Sterne pierregarin	Pas de moyen de comparaison
K07	Sterne arctique	Pas de moyen de comparaison
K09	Sterne naine	Pas de moyen de comparaison
K10	Sterne caugek	Pas de moyen de comparaison
M05	Martin-pêcheur d'Europe	Pas de moyen de comparaison
H02	Chevalier gambette	Pas de données exploitables cette année
J10	Mouette mélanocéphale	Pas de données exploitables cette année
J11	Mouette rieuse	Pas de données exploitables cette année
K13	Guillemot de Troïl	Pas de données exploitables cette année

Le point par rapport au livre rouge français

La récente parution du livre rouge des oiseaux menacés en France (Rocamora et Yeatman-Berthelot 1999) nous permet de réactualiser l'estimation du patrimoine ornithologique du site.

Nous n'avons retenu que les espèces pour lesquelles la ZPS joue un rôle significatif, soit à l'échelon régional, soit à l'échelon national ... ou plus. Dans un second temps, nous n'avons retenu que les espèces inscrites au livre rouge. Le statut des espèces suivantes n'est pas évalué : puffin des Baléares, butor étoilé, busard saint-martin, faucon pèlerin, courlis corlieu, sterne caugek, petit pingouin, guillemot de troïl, alouette lulu, gorgebleue à miroir blanc, phragmite aquatique. nous ne pourrons donc rien en dire. trois espèces ont un statut non défavorable (à l'échelon français) : faucon hobereau, huîtrier-pie, grand corbeau (évidemment, pour cette dernière espèce, ce statut national n'est pas celui de l'espèce en Normandie et en Bretagne où elle très menacée).

Restent donc 28 espèces :
- une est en danger
- dix sont vulnérables,
- cinq sont rares,
- quatre en déclin,
- huit sont à surveiller.

Ceci démontre l'importance du site et donne des pistes pour un futur plan de gestion de la ZPS. La barge rousse (espèce gibier) doit être un critère d'entrée prioritaire. Sans aller plus avant à ce stade, la liste des espèces vulnérables montre que tous les milieux sont concernés : la pleine mer, les vasières, les herbus, les polders et les zones humides. Le réseau de réserves créé par le GONm (quatre réserves : Tombelaine, Tirepied, Brion et Carolles) et par la SEPNB (l'île des Landes) protège les oiseaux coloniaux. De nouvelles réserves de chasse sont probablement à créer, mais au-delà, une réflexion globale de gestion ornithologique devrait s'engager.

Espèce	Statut d'après le livre rouge français
Barge rousse	En danger
Plongeon arctique	Vulnérable
Plongeon catmarin	Vulnérable
Spatule blanche	Vulnérable
Faucon émerillon	Vulnérable
Bécasseau maubèche	Vulnérable
Mouette pygmée	Vulnérable
Hibou des marais	Vulnérable
Bruant lapon	Vulnérable
Barge à queue noire	Hivernant : vulnérable
Chevalier combattant	Hivernant : vulnérable
Cigogne blanche	Nicheur : rare
Macreuse brune	Rare
Gravelot à collier interrompu	Nicheur : rare Hivernant : non évalué

Chevalier gambette	Hivernant : rare
Bécasseau minute	Rare
Suite : espèce	**Statut d'après le livre rouge français**
Aigrette garzette	Nicheur : à surveiller Hivernant : non évalué
Bernache cravant sombre	À surveiller
Busard des roseaux	Nicheur : à surveiller Hivernant : non évalué
Pluvier doré	À surveiller
Pluvier argenté	À surveiller
Grand gravelot	À surveiller
Bécasseau sanderling	À surveiller
Échasse blanche	À surveiller
Vanneau huppé	Nicheur : en déclin Hivernant : en déclin
Courlis cendré	Hivernant : en déclin
Bécasseau variable	En déclin
Bruant ortolan	En déclin

3-Bilan de l'évolution des milieux

Le large

Les diverses navigations et, en particulier, celles des scooters des mers, évoluant entre le Bec d'Andaine et Granville, ont dérangé à plusieurs reprises les groupes d'oiseaux marins (macreuses, harles huppé, alcidés...). Le déclin des stationnements estivaux, actuellement constaté, pourrait être dû à cette progression des dérangements par un nombre croissant d'embarcations, de plus en plus bruyantes et rapides.

Les vasières

Des amendements illégaux destinés à l'agriculture (extraction de tangue) ont été dénoncés par Bretagne vivante - SEPNB sur la partie bretonne de la baie, au printemps. Le projet d'exploitation des gisements de coques semble suspendu.

Les herbus

Les milieux présentent une relative stabilité, malgré l'extension de la surface des herbus sur la côte nord de la baie, en particulier entre Val-Saint-Père et Genêts. Un fort développement de criches s'est produit sur l'herbu de Rochetorin, conséquence des effets conjugués de l'émergence d'eau douce et des marées.

Les aménagements conduits par l'ONC, sur la réserve de chasse maintiennent localement la capacité d'accueil des canards et des limicoles.

Globalement, le dérangement et l'impact lié à la chasse semble stable. Des « comptages » de coups de fusils en août mettent en évidence un impact matinal concentré pendant les deux premières heures de la journée (jusqu'à 60 coups), au niveau de la zone estuarienne. Le comportement et les stationnements d'anatidés en dehors des réserves suivent globalement la période de chasse (haltes de groupes de sarcelles d'hiveret canards colverts sur les herbus et gabions en juillet et août, grâce à l'ouverture plus tardive du 11 août...).

Le problème du dérangement humain reste entier. Cette année encore, les ULM et avions (non militaires) ont périodiquement perturbé les stationnements d'oiseaux (bernaches et canards de surface, courlis, vanneau, échasse blanche nicheuse,..), en particulier dans les secteurs du Grouin du sud, herbus de Vains et Rochetorin.

Les dunes et cordons littoraux

En Bretagne, des VTT ont par ailleurs été observés sur le banc coquillier (nidification de Gravelots à collier interrompu !). Le stationnement des autocaravanes sur cette côte continue par ailleurs à menacer les nidifications et perturbe les reposoirs.

Les marais

Une parcelle du marais de la Claire Douve (du côté de Dragey et Genêts) va être convertie en parking au moment de la destruction de celui du Bec d'Andaine (rétablissement des dunes et des espaces naturels du site du Bec d'Andaine, d'une part, aménagement d'une partie privée du marais le plus proche comme parking de substitution, d'autre part).

Les aménagements conduits par l'ONC, sur la réserve de chasse des marais de Châteauneuf maintiennent localement la capacité d'accueil des canards et des limicoles.

La réserve GONm de Tirepied témoigne de la capacité technique et scientifique du GONm à mettre en place une politique de reconquête et de reconstitution des milieux.

4-Etat des projets connus, impact éventuel

La mention des populations d'oiseaux dans la plupart des projets concernant la baie est quasiment inexistante. Seuls les projets d'envergure liés au Mont-Saint-Michel et à son désensablement ont pris en compte l'avifaune dans les documents d'objectifs (Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel / Mission Mont-Saint-Michel), mais uniquement aux abords immédiats du site (étude d'impact réalisée par l'université de Rennes).

Cependant, aucune réflexion d'ensemble, prenant en compte tout le site, n'est menée pour le moment. La ZPS reste insuffisamment étudiée, faute de moyens et d'observateurs. Des démarches en matière de sources de financements restent à mener afin d'établir des suivis ornithologiques annuels et primordiaux pour la connaissance et la mise en valeur de la ZICO-ZPS (limicoles et passereaux nicheurs, limicoles migrateurs, dortoirs de laridés, comptages réguliers d'anatidés, rapaces nicheurs, suivi du phragmite aquatique, étude ornithologique d'ensemble du rôle des herbus allant au delà des études ponctuelles réalisées jusqu'ici en baie).

Conclusion générale

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des résultats obtenus pour les cinq zones : il est évidemment impossible de conclure en général tant les sites sont divers et les milieux différents.

Nom des ZPS - ZICO		Évolution du statut par rapport à 1998-1999				Statut dans le Livre rouge français	
						Liste	
		↗	=	↘	?	Rouge	Orange
Littoral augeron	**Nombre d'espèces**	3	3	3	10	7	
	%	*16*	*16*	***16***	*53*		
Falaises du Bessin	**Nombre d'espèces**	2	3	11	3	4	1
	%	*11*	*16*	***58***	*16*		
Saint-Marcouf	**Nombre d'espèces**	7	6	4	4	6	
	%	*33*	*29*	***19***	*19*		
Chausey	**Nombre d'espèces**	*Non quantifié cette année pour ce site : bilan général des années passées en cours d'élaboration*				11	2
	%						
Baie du Mt-St-Michel	**Nombre d'espèces**	19	19	13	11	16	4
	%	*31*	*31*	***21***	*18*		

Nous retiendrons que les espèces les plus menacées (au-delà de ce qui semble être une conjoncture météorologique pour les oiseaux marins nicheurs) sont les oiseaux en mer et ce, en l'absence de tout « accident ».

C'est certainement sur les oiseaux en mer qu'il faudra porter son effort dans le futur.